



Résumé des recherches sur l'écriture inclusive

Par Basile Groussin pour La fondation McConnell



« Il semble que les hommes aient voulu nous ravir jusqu'aux noms qui nous sont propres. Je me propose donc, pour nous en venger, de féminiser tous les mots qui nous conviennent. »
– Mme de Beauger, 1762

C'est avec cette citation que commence le guide Grammaire non sexiste de la langue française¹. Si plusieurs ouvrages récents abordent le sujet de l'écriture inclusive, celui-ci pose clairement les enjeux du débat dès son titre : la grammaire française est-elle sexiste?

Cette question est une spécificité de la langue française. En anglais, le langage est indifférent du genre : le pluriel est neutre (they, them) et les adjectifs sont invariables. Par exemple, l'adjectif beautiful se déclinera en une multitude de possibilités dans la langue de Molière : beau, belle, beaux ou belles selon le nombre et le genre des personnes en présence. Mais ce qui pose véritablement problème, c'est l'utilisation générique du masculin pluriel pour définir aussi bien les hommes que les femmes.

Cette question n'est pas nouvelle – la citation de Mme de Beauger, militante du droit des femmes et éditrice du Journal des Dames au 18^e siècle en témoigne – mais elle a pris une autre dimension dans les années 1970, lorsque les mouvements identitaires se sont multipliés dans les pays occidentaux. Plusieurs associations réclament l'émancipation des femmes au travail et dans la famille, où celles-ci sont souvent reléguées à des rôles de second plan (secrétaire, mère au foyer), ainsi que de nouveaux droits (contraception, avortement, divorce).

C'est dans ce contexte que seront logiquement posées les premières pierres d'un langage laissant plus de place aux femmes. En 1979, la Gazette officielle du Québec préconise pour la première fois la féminisation des titres professionnels : on parle alors d'une avocate, d'une ministre ou d'une architecte².

Aujourd'hui, l'écriture inclusive n'est plus le seul fait des mouvements féministes mais est une question importante pour les gouvernements et les organisations, qui produisent des recommandations et des guides à destination de leur personnel. Après un rapide détour historique sur le traitement de cette question (1), nous verrons les usages pratiques de l'écriture inclusive (2). Ce sujet amène également à s'interroger sur la place de certaines communautés dans la grammaire française, par exemple les personnes transgenres ou racisées (3).

¹ M. Lessard, S. Zaccour, Grammaire non sexiste de la langue française. M Éditeur, 2017, 192 pages

² M. Lessard, S. Zaccour, op. cit., pp. 172-176 / P. Vachon-L'heureux, « Au Québec, la rédaction épiciène devient une proposition officielle », Nouvelles Questions Féministes 2007/3 (Vol. 26), pp. 70-80



1. L'écriture inclusive : définition et contexte

Le terme « écriture inclusive » est probablement l'expression la plus connue dans le langage courant. Mais on la retrouve aussi sous d'autres appellations : rédaction épïcène, langage neutre, langage non sexiste.

Pour donner une définition simple, l'écriture inclusive vise à adapter les mots, la syntaxe et la grammaire afin d'équilibrer la présence des femmes et des hommes dans les textes (en opposition à la règle selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin »). Il s'agit donc d'une technique de rédaction, et comme toutes les techniques, elle repose sur des règles et bonnes pratiques à mettre en place que nous verrons dans la deuxième partie.

Le gouvernement du Québec, porté par l'Office québécois de la langue française (OQLF), est un pionnier sur ce sujet adoptant des recommandations bien avant les autres pays francophones dans le monde. Nous avons déjà évoqué le décret du 28 juillet 1979 préconisant la féminisation des titres « dans tous les cas possibles ». Dans les années 1980-1990, plusieurs publications de l'OQLF ont précisé les règles de la féminisation syntaxique³, débouchant sur la mise en place d'une rubrique détaillée « Féminisation et rédaction épïcène » sur la Banque de dépannage linguistique⁴. Il s'agit d'un outil de référence précisant des centaines de règles grammaticales et syntaxiques de la rédaction épïcène.

Cette palette d'outils a influencé de nombreuses organisations. Parmi les précurseurs, on retrouve des universités comme l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a mis en œuvre un guide de rédaction épïcène dès 1992⁵. « C'est l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) qui est derrière ce guide. Il est disponible pour l'ensemble de la communauté UQAM-ienne – les professeur-e-s, les cadres et les professionnel-le-s dans les différents services », explique Julie Médam, conseillère en développement des partenariats de l'UQAM que nous avons contacté pour une entrevue. « C'est un outil de référence, le guide n'est pas obligatoire à l'interne. En revanche, on s'assure que le guide soit appliqué méticuleusement lorsque nous rédigeons des documents officiels. »

Depuis, plusieurs autres organisations ont adopté des guides similaires. On peut citer par exemple l'Université de Sherbrooke en 2008⁶, l'Association québécoise des organismes de coopération

³ Essai de 1981 sur l'affichage des postes dans l'administration; essai de 1986 sur les formes féminines recommandées; guide « Au féminin » publié en 1991.

⁴ Lien de la rubrique sur le site web de l'OQLF : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=274

⁵ UQAM, [Guide de féminisation ou la représentation des femmes dans les textes](#) (1992)

⁶ Université de Sherbrooke, [Guide de rédaction épïcène](#) (2008)



internationale (AQOCI) en 2013⁷ ou plus récemment l'organisme d'innovation sociale Exeko en 2018⁸. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario mettent également à disposition depuis plusieurs années des recommandations officielles, inspirées de l'OQLF, pour leurs ministères et organismes⁹.

La multiplication des guides de rédaction épïcène ces dernières années témoigne l'intérêt pour cette question. En fait, la rédaction épïcène n'est pas tant un défi théorique que pratique comme le met en évidence Julie Médam : « Le défi, c'est que les gens continuent de penser que cela alourdit énormément les textes, que cela complexifie une syntaxe qui est déjà complexe [dans la langue française]. Il y a cet apriori négatif ». Il faut alors développer des réflexes et sensibiliser aux techniques de rédaction.

2. Les techniques de rédaction épïcène : jeux sémantiques et enjeux politiques

Le tiret, le point ou les parenthèses. C'est l'une des images que le grand public a le plus de l'écriture inclusive. Par exemple :

Les étudiant.e.s sont inscrits au cours.
Les étudiant(e)s sont inscrits au cours.
Les étudiant-e-s sont inscrits au cours.
Les étudiantEs sont inscrits au cours.

Et pourtant, ces formes tronquées ne sont pas forcément recommandées par les milieux institutionnels. Selon l'OQLF, elles nuisent à la lisibilité des textes et aurait causé « un grand tort à la féminisation des textes »¹⁰. Nous allons voir dans cette partie les nombreuses techniques d'écriture inclusive qu'il est possible de regrouper en deux grandes familles : la formulation neutre (2.1) et la féminisation syntaxique (2.2).

⁷ AQOCI, [Guide de rédaction non sexiste](#) (2013)

⁸ Exeko, [Petit guide d'écriture inclusive](#) (2018)

⁹ Voir les recommandations des [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#) (version corrigée en 2015) et du [Gouvernement de l'Ontario](#) (version corrigée en 2003)

¹⁰ P. Vachon L'Heureux, op. cit., p. 74



2.1. La formulation neutre

La formulation neutre est une technique de rédaction unanimement appréciée par toutes les organisations mais elle n'est pas toujours possible. Elle consiste à reformuler les phrases en utilisant des noms, des adjectifs et des pronoms épïcènes, c'est-à-dire qui ne sont ni féminin ni masculin. Par exemple, si on reprend l'exemple précédent, on écrirait plutôt :

Les élèves sont inscrits au cours.

Le terme « élèves » a la particularité d'être générique : il englobe toutes les personnes quel que soit le genre, contrairement à « étudiant » qui est un nom genré (étudiant ou étudiante). La formulation neutre consiste alors à jouer sur le répertoire des termes neutres et génériques. En voici quelques exemples : la communauté, le personnel, la population, on, nous, personne, quiconque, tout le monde, chaque, etc.¹¹

2.2. La féminisation syntaxique

La féminisation syntaxique consiste à préciser systématiquement la forme féminine :

- Lorsqu'on s'adresse à une ou des femmes exclusivement : cela implique d'utiliser les mots féminins pour décrire les métiers, les fonctions et les qualités des femmes.
- Lorsqu'on s'adresse à plusieurs personnes, aussi bien des femmes et des hommes : cela signifie qu'il faut mentionner la forme féminine, en plus de la forme masculine (doublet).

Les étudiants et les étudiantes sont inscrits au cours.

D'apparence simple, le doublet est assez complexe dans la pratique. Il pose beaucoup de questions comme l'ordre des substantifs (masculin-féminin ou féminin-masculin?) et la question de l'accord (faut-il conjuguer l'adjectif et le participe au masculin ou au féminin?). On pourrait tout aussi bien écrire la phrase précédente de la manière suivante :

Les étudiantes et les étudiants sont inscrits au cours.

Les étudiants et les étudiantes sont inscrites au cours.

Les étudiantes et les étudiants sont inscrites au cours.

¹¹ Exemples tirés du guide « Formation sur la rédaction épïcène » de l'OQLF, pp. 54-56



Derrière le doublet se cache alors des enjeux politiques. Le choix de tel ordre ou tel accord n'est pas anodin et ne sera pas le même selon les types d'organisation. Ainsi, le milieu privé (entreprises) préfère l'ordre masculin-féminin avec accord masculin, le milieu institutionnel (gouvernements, universités) privilégie l'ordre féminin-masculin avec accord masculin, et les milieux plus engagés (OBNL) optent pour l'alternance aléatoire des formes avec accord de proximité^{12,13}.

Ce qui intéresse avec l'ordre féminin-masculin des milieux institutionnels, c'est qu'on pourrait y voir un parti pris symbolique d'utiliser le féminin en premier. En fait, l'explication est toute autre : l'utilisation du masculin en dernière position se fait pour des raisons d'euphonie, puisque cela permet de justifier l'accord de proximité masculin. Si les intentions sont bonnes, la finalité est la même et le masculin pluriel continue à l'emporter sur le féminin.

Les étudiantes et les étudiants sont inscrits au cours.

C'est l'une des raisons pour laquelle les milieux engagés vont plus loin que les recommandations de l'OQLF.

2.3. Le féminin l'emporte sur le masculin?

L'un des défis de l'écriture inclusive, c'est qu'il n'existe pas une seule façon de faire. Les organisations adoptent parfois des règles qui vont à l'encontre d'autres organisations.

C'est ce qu'a mis en évidence notre entrevue avec Marie Lachance, rédactrice en chef à la Gazette des femmes (éditée par le Conseil du statut de la femme) : « En ce moment, on est en train de se questionner : est-ce que nous serons pionnière dans la façon de faire ou est-ce nous allons rester un peu derrière et ne pas trop nous avancer? On publie certains articles où nous sommes très OQLF et d'autres où nous allons plus loin. Par exemple, on a commencé à utiliser le point médian [qui n'est pas une recommandation de l'OQLF et] qui ne fait pas l'unanimité non plus dans le milieu féministe. »

La féminisation ostentatoire est un exemple de pratique qui va plus loin que les recommandations traditionnelles. Dans la langue française, le suffixe -e permet une certaine créativité et a entraîné l'apparition de nouveaux mots féminins. Des mots comme administrateure (au lieu d'administratrice) ou autrice (au lieu d'auteure) ont ainsi fait leur apparition dans les milieux engagés. Une façon de marquer

¹² L'accord de proximité est une règle ancienne selon laquelle on accorde l'adjectif ou le participe avec le nom qui précède. Par exemple : les étudiants et les étudiantes inscrites; les étudiantes et les étudiants inscrits.

¹³ P. Vachon L'Heureux, op. cit., p. 76



encore plus la différence, même si plusieurs linguistes estiment que ces nouvelles formes « concurrencent inutilement » les formes régulières¹⁴.

En outre, certaines pratiques visent à supprimer toute forme masculine : le féminin l'emporte alors sur le masculin. Cette technique est mentionnée dans le Petit guide d'écriture inclusive d'Exeko. Elle est aussi évoquée par Will Prosper, cofondateur de la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS) lors de notre entrevue. Il explique que le conseil d'administration de la TCRS est composé à quasi exclusivité de femmes (un seul homme) et que l'organisme a fait le choix en conséquence de rédiger tous les textes au féminin générique en parlant des « administratrices ».

Cette pratique est répandue dans les milieux féministes et on la croise parfois dans les offres d'emploi sous la forme suivante : « Dans ce document, l'emploi du féminin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte. » Elle ne correspond pas vraiment à l'idée de la rédaction épïcène qui consiste à équilibrer les genres (féminin et masculin en proportions égales) et non supprimer la forme masculine. Mais elle fait également du sens : pourquoi écrirait-on des offres d'emploi au masculin générique et pas au féminin générique pour alterner ?

Au final, il existe une multitude de techniques d'écriture inclusive. Certaines sont recommandées par les milieux institutionnels, d'autres par les milieux engagés ; les recommandations de chacun entrent parfois en contradiction alors qu'elles poursuivent le même objectif de laisser plus de place aux femmes.

Tout cela est assez bien résumé par Marie Lachance de la Gazette des femmes : « Tout le monde n'est pas d'accord avec les pratiques. Par exemple, certains parlent d'auteure avec un -e et d'autres disent qu'il faut maintenant employer le terme autrice. Si une chose est certaine, c'est qu'on ne se fie pas à l'Académie française pour savoir ce qu'il faut écrire ou non parce qu'ils sont très en retard ! »

3. Les nouvelles frontières de l'écriture inclusive : transgenre, racisme et handicap

Au delà de l'équilibre hommes-femmes dans les textes, l'écriture inclusive amène à s'interroger sur d'autres enjeux linguistiques. C'est ce que mettent en évidence des publications récentes comme le Guide médias du Transgender Network Switzerland¹⁵ ou la Trousse d'outils pour les alliées aux luttes

¹⁴ P. Vachon-L'Heureux, op. cit., p. 78. « De nouvelles formes qui entrent inutilement en concurrence avec des formes régulières déjà établies apparaissent sporadiquement sans s'installer. (...) Les formes régulières sont toujours privilégiées afin de renforcer les séries morphologiques de la langue. »

¹⁵ Transgender Network Switzerland, [Guide médias](#)



autochtones du RÉSEAU¹⁶, qui présentent chacune les terminologies recommandées pour parler d'une communauté spécifique.

L'une des premières questions est également liée au genre : comment parler des personnes transgenres? En anglais, les pronoms they, them ou theirs existent pour exprimer la neutralité mais encore une fois cela n'existe pas dans la langue française.

Pour mieux comprendre les usages, nous nous sommes entretenus avec Dalia Tourki, activiste en droit trans au Centre de lutte contre l'oppression des genres, un organisme qui accompagne les personnes transgenres et propose des ateliers de sensibilisation. Selon elle, il est très important d'utiliser le genre souhaité par la personne. Il faut alors essayer de détecter le pronom utilisé naturellement par la personne, ou tout simplement lui demander directement. Dalia Tourki a également développé des réflexes neutres similaires au langage épïcène : « Une phrase que j'utilise souvent c'est "Est-ce que ça te fait plaisir?" plutôt que "Es-tu heureux/heureuse?" »

En allant plus loin, l'écriture inclusive dépasse les questions du genre et de la rédaction épïcène. Un point intéressant a été soulevé par Will Prosper (Table de concertation sur le racisme systémique) lors de nos échanges. Il observe que des efforts importants sont mis en place par des organisations pour rejoindre des communautés, par exemple des ateliers ou des offres d'emplois. Le problème est que ces efforts ne suffisent pas toujours : « Il faut trouver une personne dans les communautés – qu'on appelle champion – pour partager ces informations. Il faut rejoindre les personnes pour de vrai. » Autrement dit, il ne suffit pas d'écrire un texte pour lancer une initiative. Il faut aussi que ces textes soient rédigés ou approuvés par les communautés ciblées, et qu'ils soient ensuite relayés aux bonnes personnes.

Pour donner quelques exemples fictifs, partager une offre d'emploi de « Responsable de projet – cultures autochtones » sur sa page Facebook ne garantit pas que cette opportunité soit visible par des personnes Autochtones. De la même manière, un document sur l'accessibilité universelle devrait être logiquement contribué, relu ou testé par une personne en situation de handicap.

L'écriture inclusive ne se limite donc pas uniquement aux règles grammaticales syntaxiques. Il faut aussi donner la parole aux personnes issues de telle ou telle communauté.

¹⁶ RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté à Montréal, [Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones](#)